



## 9 **Domaine de Certes** Un Versailles des marais

**Certes est le reliquat d'une puissante seigneurie qui s'étendait jadis des rives du Bassin aux forêts de Gascogne. On s'y piquait d'innovation technique. Ce magnifique "jardin d'eau" est devenu la providence des oiseaux.**

D'emblée, ce domaine vous séduit par son élégance rationnelle. C'est qu'il fut d'abord une seigneurie, puis devint une entreprise modèle : salicole, piscicole, agricole et sylvicole. Sur son terre, un "captal" (seigneur) contrôlait les rives du Bassin. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le marquis de Civrac eut l'audace de bâtir à Certes son "Versailles salicole". En 1768, dispensé d'impôt sur le sel, il entreprend de cerner d'énormes digues l'île de Branne, au cœur des prés-salés, pour bâtir un marais salant qui sera peu à peu agrandi et rattaché à la côte. On estime à deux millions de tonnes la masse d'argile ainsi brassée au fil des décennies par une armée de terrassiers. Le marquis sera ruiné par son rêve et son train de vie à la cour. Dès 1772, il revend son jardin d'eau à d'autres entrepreneurs.

### *Jardiner le sel et le poisson*

Aristocrates et négociants, ils le reconvertront en un siècle en élevage de poissons. La recette ? C'est presque l'inverse ! Pour récolter le sel, vous faites tourner l'eau de mer dans des bassins disposés en "peigne", de



Cistude

moins en moins profonds, où elle s'évapore. Pour les poissons, vous faites "boire", c'est-à-dire entrer la marée avec le menu fretin : alevins de bar, de mullet, de dorade ou d'anguille. Ils croissent d'abord dans des lames d'eau peu épaisses, où la vie microbienne est intense, pour finir dans des bassins profonds qui craignent peu le gel hivernal. Le poisson de Certes se vend bien à

Bordeaux quand les tempêtes bloquent au port les marins pêcheurs du Bassin. Il se vendra jusqu'à Toulouse, Paris, et Marseille ! Mais au *XX<sup>e</sup>* siècle, sa rentabilité décline. Le Conservatoire du littoral rachète le domaine en 1984.

### *Joyaux vivants et trésors cachés*

Certes, où la pisciculture est devenue très extensive, reste un magnifique "jardin d'eau à la française", selon le mot de la romancière Michèle Perrein. Sur 396 hectares, ses flux, ses vasières et sa faune aquatique attirent des foules d'oiseaux migrateurs et hivernants, des bécasseaux aux canards, des hérons aux cigognes, en passant par les spatules et les milans noirs. L'été, ces rapaces sont parfois deux cents à planer sur les eaux. Selon l'écologue Philippe Nadé, du Conseil général, l'un des charmes peu connus de Certes, c'est sa zone d'eau douce où se déversent les "esteys", petits fleuves landais. Au printemps, les cistudes, tortues aquatiques, s'y chauffent au soleil. Toute l'année, le martin-pêcheur y étincelle. La nuit, c'est le royaume amphibie de la loutre et du vison d'Europe. Dans ses prés humides, fermés au public, Certes accueille aussi des races domestiques pour un élevage extensif. Mais son plus cher joyau, c'est peut-être la gorgebleue. Revenant du Portugal ou d'Afrique, ce petit passereau annonce à tue-tête sur les talus le retour du printemps.



Vue du bassin

### UN PIONNIER PEU CONFORMISTE

Héritier de Certes en 1843, Ernest Valeton de Boissière est le rejeton fantasque d'un négociant bordelais. Après le marquis de Civrac, c'est lui qui influera le plus sur le destin du domaine. Utopiste adepte de Fourier et Saint-Simon, il dit ne travailler que pour le "progrès social". Tout en plantant des pins et en élevant du poisson, il multiplie les œuvres philanthropiques. Protestant anticlérical, il crée des écoles mixtes (maternelles et supérieures), régale les villageois aux fêtes de la "sainte saucisse", et fonde à Silkville, au Kansas, une commune idéale. Il sera inhumé civilement sur son domaine en 1894.



## Le spectacle royal des eaux nourricières

Entre eau de mer et eau douce, vous voici sur un domaine endigué, où l'homme a façonné le paysage pour y exploiter le sel, puis le poisson. C'est maintenant un espace de nature, paradis en hiver des oiseaux.

► Du parking, gagnez vers l'ouest le sentier littoral en longeant le château.

Ce château ❶, construit vers 1840 par Ernest Valetton de Boissière, a été remanié entre 1906 et 1914 par le négociant Camille Descas. En novembre 2010, un incendie a mis à mal les restaurations réalisées par le Conservatoire du littoral. Un programme de sauvegarde du bâtiment est en cours.

► Au petit pont, laissez à droite le chemin qui file vers le domaine de Graveyron, et empruntez le sentier littoral qui serpente tout au long de la digue.

Sur la droite, subsiste le terre du "château à motte" médiéval, dont la pierre servit à bâtir le castel et autres logis. Vous marchez entre le "grand estey" et l'ancien méandre ❷ qui fut barré pour servir de retenue d'eau, où pêchent des grèbes huppés. Dans les buissons, niche la bouscarle de Cetti. Sédentaire, elle se cache mais stridule puissamment à votre approche.

► Toujours sur la digue, vous contournez ❸ des bassins géométriques.

Créés pour la saliculture, ils servent à la pisciculture. Vers 1950, on y récoltait 300 kg de poisson par hectare et par an, avec près de 70 employés. Sur les bassins peu profonds, pêchent des aigrettes blanches.

► Votre marche vous conduit vers le Piquet ❹, coin sud du domaine.

Quelle jolie vue sur La Teste et la dune du Pilat ! Dans l'estuaire de l'estey, la marée basse découvre les salicornes, succulentes en salade, puis les zostères, qui



sont l'hiver la pâture favorite des bernaches cravants, de petites oies. Quant aux herbiers de *Ruppia maritima*, c'est la base des bassins piscicoles, car c'est à la fois la nourriture et l'abri des poissons !

➤ *Vous obliquez vers le nord-ouest et la pointe de Branne.*

Vous évoluez au bord des anciennes salines 5 du marquis de Civrac. Au ras de la digue, attaquée par les vagues du Bassin, pousse la bette maritime, ancêtre des betteraves cultivées.

➤ *Vous suivez la digue, toujours vers le nord-ouest.*

Rongée par les vagues, la digue a été renforcée de pieux, de palplanches ou de pierres. A ses pieds 6, les chasseurs alignent leurs lacs et "tonnes" (huttes) de chasse. L'hiver, ils profitent de ce domaine, où les canards se replient à marée haute.

➤ *Après la pointe de Branne, vous marchez vers l'est et la côte.*

Sur les bassins, barbotent des canards tadornes, qui nichent sur les prés voisins, dans d'anciens terriers de lapins. Non loin d'eux 7, rame le pêcheur-pisciculteur Jean-François Giese, concessionnaire du domaine. De mars à octobre, il capture l'anguille, et le reste du temps la crevette *Palometes varians*.

➤ *Vous longez à gauche des prés-salés luxuriants, où l'obione grisâtre côtoie la salicorne plus verte.*

Regardez maintenant bien à droite 8. L'éclair bleu d'un martin-pêcheur vous signale que les derniers bassins sont en eau douce. Sur leurs bords, par beau temps, la tortue cistude se chauffe au soleil.

➤ *Suivant toujours la digue, vous virez presque à 180 degrés 9 vers la bourgade de Lanton, longeant encore des bassins d'eau douce.*

Parfois, une cigogne blanche vous survole, allant nourrir ses petits au parc du Teich.

➤ *Un panneau vous indique à droite la piste cyclable, suivez-le. Après la bâtisse de bois et le parking, suivez vers l'est 10 le sentier ombragé. Au cul-de-sac, tournez à angle droit par la rue qui longe le cimetière 11. Traversez la D3 12 et poursuivez jusqu'à la piste cyclable qui vous ramène vers Certes en évitant le raccourci par la D3, dangereuse et bruyante.*

Admirez une fois encore l'architecture du domaine. Ces anciens bâtiments d'exploitation abritent un centre de soin de la Ligue de Protection des Oiseaux, le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA) et un centre de Conservation et d'études archéologiques. La création de ce pôle de connaissance et l'accueil du public est menée par le Conseil général de la Gironde.

## Pratique



De Bordeaux, prenez la N 250 (direction Arcachon). A Biganos, prenez la direction Cap-Ferret par la D3. Le domaine de Certes est à la sortie d'Audenge à gauche (parking derrière les bâtisses).



Du parking, gagnez vers l'ouest le château et le sentier du littoral.



Borné par la digue, votre chemin est évident. Estimée à 13 km, cette boucle vous prendra 3 à 4 heures. Autres solutions : laisser une voiture à Certes et l'autre au lieu-dit le Braou 10. Ou faire l'aller-retour du château de Certes à l'angle du Piquet 4.



**A pied.** Le Conseil général de la Gironde vous accueille sur le site et propose des animations, d'avril à septembre (05 56 82 71 79). Office de tourisme intercommunal Cœur du Bassin : 05 57 70 67 56 - [www.tourisme-coeurdubassin.com](http://www.tourisme-coeurdubassin.com). Visites guidées également de la station balnéaire de Taussat, avec ses villas du XIX<sup>e</sup> siècle et son écomusée Gardarem, qui présente les traditions de la lande et du Bassin. **Sur l'eau.** L'OT vous propose des sorties guidées en pinasse, en remontant le delta de la Leyre. En groupe, vous pouvez aussi sillonner en canoë-kayak sur la Leyre ou le chenal de Certes. Également des croisières en "vieux gréements" ou en "chaland" (plate d'ostréiculteur).